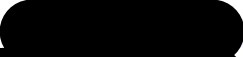


**Conseil régional**

Pôle Transfert Recherche Enseignement  
Supérieur et Orientation en Réseaux

Paris, le 12 décembre 2018

  
**Madame Mwingnè Laure Carolle DA**

Dossier suivi par 

Mail : 

**Objet :** Notification d'attribution d'une aide à la mobilité internationale des Doctorants 2018

N° dossier IRIS :   
(à rappeler dans toute correspondance)

Madame,

Vous avez répondu à l'appel à candidatures de la Région Île-de-France pour solliciter une aide à la mobilité internationale des Doctorants.

J'ai le plaisir de vous informer que la Commission permanente du 21 novembre 2018 a décidé de donner une suite favorable à votre demande.

Vous êtes ainsi bénéficiaire d'une aide à hauteur de **4 000 €** destinée à couvrir vos dépenses engendrées par toute mobilité à l'étranger (hors métropole et collectivités territoriales d'Outre-mer), sans condition de durée, effectuée dans le cadre de votre projet de recherche. Cette aide est utilisable durant toute la durée de votre thèse, sans pouvoir toutefois excéder 3 ans à compter de la date de son attribution par la Commission permanente.

Nous vous adressons par mail les documents nécessaires à toute demande de versement, ainsi qu'un contrat d'exécution à nous retourner signé. Sont précisées dans ce contrat les conditions d'utilisation et de versement de l'aide régionale qui vous a été accordée.

En vous souhaitant la meilleure réussite dans votre thèse, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

**La Directrice de l'enseignement  
supérieur et de l'orientation**

**Conseil régional**

Adresse postale :

2 rue Simone Veil - 93400 SAINT-OUEN

Tél. : 01 53 85 53 85

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE